

**SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS THIONVILLE FENSCH**

**Séance ordinaire du 24 novembre 2021 à 19h30, après convocation légale**

Sous la Présidence de M. SCHREIBER Roger

**Etaient présents :**

BECKER Patrick	MEDVES Jean-François
COLIN Jean-Marie	BALCERZAK Roland
LUCCHINI Marc	BAUR Denis
MELEO Guy	FEUVRIER Alieth
POUGET Clémence	LORENTZ Maurice
RENAUX Patricia	MATHIEU Bertrand
SCHITZ Denis	PARPETTE Jerry
SCHULTZ Laurent	RECH Serge
VEINNANT Bernard	FATTORELLI Viviane
ZIEGLER Damien	GUERMANN Bernard
BEY Michèle	PHILIPPE Lionel
CORAZZA Jean-Luc	SEGURA Olivier
HATRI Aïcha	SCHIVRE Marc
HOLSENBURGER Alexandre	TACCONI Pierre
JURCZAK Serge	

**Procurations :**

SCHNEIDER Brigitte	a donné procuration à	RENAUX Patricia
ROBINET David	a donné procuration à	PARPETTE Jerry
FRADELLA Cédric	a donné procuration à	SEGURA Olivier
WEIS Mathieu	a donné procuration à	VEINNANT Bernard
PAQUET Michel	a donné procuration à	BALCERZAK Roland
LANGMAR Déborah	a donné procuration à	BAUR Denis
KOWALCZYK Maryline	a donné procuration à	TACCONI Pierre
DEUTSCH André	a donné procuration à	HOLSENBURGER Alexandre
HERGAT Michel	a donné procuration à	FEUVRIER Alieth
PAULY Elsa	a donné procuration à	SCHIVRE Marc
KASPAR-COTRUPI Angèle	a donné procuration à	COLIN Jean-Marie
ACKER Christine	a donné procuration à	LORENTZ Maurice
FREYBURGER Julien	a donné procuration à	SCHREIBER Roger
BERNARDI Alessandro	a donné procuration à	HATRI Aïcha

**Absents excusés :**

VETZEL Caroline	ZENNER Bernard	BARRILARO Jérémy	GRILLO Marie
ENGELMANN Fabien	DEISS Murielle		

**Absents non excusés :**

ANDRE René	WATRIN Audrey	TSCHIRSCH Laurent	REBSTOCK-PINNA Alexandra
LOPICO Aurélie	SCHUTZ Sylvie	FERRERO Marc	
ABATE Patrick	BRUSCO Stéphan	HERFELD Marie-Laurence	

La séance débute à 19h32.

**Début de la séance :**

**Membres en exercice : 60**  
**Présents : 30**  
**Procurations : 14**  
**Absents : 16**

**Pendant le point 10 :**

*Départ de Monsieur SCHITZ Denis pendant le point 10.*

**Membres en exercice : 60**  
**Présents : 29**  
**Procurations : 14**  
**Absents : 17**

La séance se termine à 21h31.

Assistaient en outre :

AUBURTIN-COLNOT Isabelle, Directrice Générale du SMiTU

ANDRE Cédric, Directeur Adjoint du SMiTU

DIMEL Sébastien, Directeur des Finances du SMiTU

VAUTRELLE Alexandre, Responsable des Affaires Juridique du SMiTU

SCHLIENGER Sylvaine, Responsable de projet PDU et Citézen du SMiTU

DEFAZIO Jérémy, Chargé de Communication et Marketing du SMiTU

PAX Guillaume, Assistant de Direction du SMiTU

SCHMIDT Matthieu, Assistant Financier du SMiTU

## **POINT 5 – DELIBERATION N°2021/I-67 - VALIDATION DU SCHEMA DIRECTEUR CYCLABLE**

Le schéma directeur cyclable est un document cadre à long terme sur la politique cyclable et contribue à promouvoir de manière concertée l'usage du vélo en développant notamment un réseau d'itinéraires continus et sécurisés permettant de donner une vraie place aux cyclistes.

Ce schéma donne ainsi une cohérence à la politique de développement du vélo à l'échelle du SMiTU, notamment en :

- Prenant en compte les projets vélos communaux et intercommunaux ;
- Reliant les aménagements cyclables déjà réalisés ;
- Définissant les itinéraires cyclables à mettre en œuvre ;
- Donnant des conseils en matière d'aménagement.

Le schéma directeur cyclable est un document « vivant » qui s'adaptera en fonction de l'évolution du territoire et de la politique cyclable.

Le SMiTU a lancé l'élaboration de son schéma directeur cyclable en avril 2021. Il vise à favoriser la pratique du vélo pour les déplacements quotidiens, en planifiant un réseau cyclable cohérent et des services cyclables efficaces à l'échelle de ce grand territoire. Il devrait aussi contribuer à accroître les pratiques d'intermodalité entre le vélo et les transports collectifs, dans la perspective de l'arrivée du Citézen (à l'horizon 2026).

La phase de diagnostic, menée entre avril et juin 2021, a consisté à recenser les aménagements cyclables existants, à étudier la cyclabilité (niveau de confort cyclable) de toutes les voiries du territoire et à analyser les pratiques des cyclistes et des non-cyclistes. Elle a permis de mieux identifier les potentiels de développement du vélo sur le territoire.

A partir de juillet 2021, le SMiTU a lancé la phase de scénarios, consistant à définir des préconisations d'itinéraires cyclables pour répondre aux orientations retenues par les élus. Dans ce cadre, le bureau d'études Codra a élaboré deux scénarios pour le réseau cyclable structurant, dit « réseau armature », visant à apporter une réponse efficace et sécuritaire aux déplacements quotidiens entre les polarités urbaines du territoire. Des ateliers participatifs avec les collectivités locales et les citoyens ont été organisés en juillet 2021, permettant de compléter, modifier et amender les itinéraires cyclables. Une consultation de l'ensemble des Maires concerné par le schéma a eu lieu mi-septembre.

La dernière phase, l'élaboration d'un plan d'actions a débuté fin septembre 2021. Elle consiste à définir le réseau cyclable définitif, ainsi que les actions d'accompagnement. Cette étape doit aussi permettre de définir les aspects opérationnels du schéma cyclable : chiffrage financier, priorisation, phasage, maîtrise d'ouvrage.

Le schéma directeur cyclable vous est transmis avec ce rapport.

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver le schéma directeur cyclable.

Le Bureau Syndical du 19 octobre 2021 a donné un avis favorable.

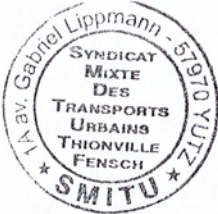
La Commission Plan de Déplacement Mobilité du 9 novembre 2021 a donné un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, avec 1 voix contre (Monsieur Bernard GUERMANN) et 43 voix pour, approuve le schéma directeur cyclable.

Pour extrait conforme,

A Yutz, le 25 novembre 2021

Le Président,



Roger SCHREIBER